Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

DÉCISION DU CONSEIL

du 26 avril 2004

portant modification des articles 51 et 54 du protocole sur le statut de la Cour de justice

(2004/407/CE, Euratom)

(JO L 132 du 29.4.2004, p. 5)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (UE) nº 142/2011 de la Commission du 25 février 2011	L 54	1	26.2.2011

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2004D0407:20040601:FR:PDF